



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 54759

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le rapport concernant des préconisations pour le permis de conduire. Un groupe de travail composé de spécialistes de la sécurité et de l'éducation routière a remis mardi un rapport qui produit des recommandations pour faciliter le passage du « premier examen de France ». La situation est actuellement bloquée, le permis est devenu trop coûteux, trop long à passer. Le permis de conduire n'est pas seulement une question de confort, c'est aussi un moyen d'intégration dans une société qui demande toujours plus de mobilité à nos concitoyens. C'est parfois une condition indispensable à l'embauche dans l'entreprise. L'échec à l'examen du permis de conduire est le risque de voir repousser l'entrée d'un jeune dans la vie active. Il est mis en évidence un manque d'inspecteurs et il est préconisé de faire baisser le *stress*, facteur d'échec selon le rapport. Aussi, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement face aux propositions de ce rapport.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54759

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 avril 2014](#), page 3514

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)